



03 JUL 2017

Conakry, le.....

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
BANQUE CENTRALE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA BANQUE
CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Dans le cadre du soutien aux opérations du Hadj 2017, la Banque Centrale de la République de Guinée a le plaisir d'informer les candidats au pèlerinage aux lieux Saints de l'Islam, de l'ouverture d'un guichet de cession de devises au titre d'allocation d'un montant forfaitaire de cinq cent dollars (USD 500) par pèlerin sans frais au taux de change de la BCRG.

Les allocations se feront conformément aux procédures ci-après :

1. Tout demandeur doit être muni du reçu de versement des frais liés au pèlerinage, du certificat d'aptitude et de l'autorisation de versement délivrée par le Secrétariat Général des Affaires Religieuses ;
2. Les versements des francs guinéens (GNF) se feront au guichet de l'Agence Principale de la BCRG;

La BCRG sait compter sur la compréhension des candidats au pèlerinage pour le bon déroulement des opérations.

Conakry, le 03 juillet 2017



La Banque Centrale